

Population et développement

Éléments de psychosociologie d'une démographie volontaire au Maroc^(*)

L'obsession d'une démographie galopante tourmente les esprits. La grande peur de Malthus hante de nouveau les pays nantis et les classes aisées des pays qui le sont moins. Le spectre de la faim réveille, ici et là, au fur et à mesure que l'on dresse des statistiques plus précises, les idées et les volontés.

Aujourd'hui, on n'ouvre plus un journal ou une revue générale, où ne soient étalés les moyens de limiter les naissances ou les perspectives dramatiques de la surpopulation.

Au niveau international, les thèses du malthusianisme l'emportent. En 1952, Josué de Castro, alors président du Conseil de l'Organisation mondiale des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, concluait dans son ouvrage **Géopolitique de la faim** par cette affirmation : «Le monde ne trouvera pas le chemin de son salut en s'efforçant d'éliminer les excédents de population, ou en contrôlant les naissances, comme le prescrivent les néomalthusiens, mais en travaillant à rendre plus productifs tous les hommes qui vivent à la surface de la terre».

Le docteur Sen, directeur général de la F.A.O., plus réservé déjà, déclarait le 29 novembre 1964 au 38^e congrès eucharistique international à Bombay... «mais le chiffre de la population n'est pas dans l'absolu un facteur déterminant pour la croissance économique, comme le montrent les exemples des Etats-Unis et de l'Union Soviétique, où l'accroissement démographique a été de pair avec l'élévation du revenu national par habitant. L'important est que les ressources disponibles et la production des biens et des services n'augmentent pas plus lentement que la population».

Mais devant le 2^e congrès mondial de la population, tenu en septembre 1965 à Belgrade, il s'avancait un peu plus loin en disant : «il est fort à craindre que, si l'expansion démographique se poursuit au rythme actuel, le droit à la vie du nombre croissant d'êtres humains qui viendront au monde dans les générations futures ne soit plus le corollaire obligé du droit à une vie décente, mais devienne plutôt incompatible avec cet autre droit».

(*) B.E.S.M. n°104-105, janv. juin 1967. Une partie des arguments de cet article avait été publiée dans **Lamalif**, n°3, 1966.

Même évolution chez René Dumont qui affirmait en 1962 dans le grand amphithéâtre de la Faculté des Sciences à Rabat : «Le Maroc peut nourrir 50 millions d'habitants, le potentiel du pays et les perspectives de mise en valeur l'autorisent», et répondait en janvier 1966 à un journaliste de l'hebdomadaire **Jeune Afrique** qui lui demandait si le contrôle des naissances s'imposait pour l'agronome : «Absolument ! Et tout spécialement pour le Maroc et l'Algérie !». Même évolution encore chez les conseillers et responsables gouvernementaux. Alors que le Plan quinquennal 1960-1964 de la Division de la Coordination économique et du Plan édité en 1960 est muet sur le contrôle des naissances, la première épreuve du Plan triennal 1964-67 évoque timidement le problème. En juillet 1965, une plaquette «Projections de population — Répercussions sur certains aspects de l'économie du pays et solutions proposées», recommande d'aborder sérieusement le problème. Dans les notes d'orientation de décembre 1966 pour le Plan quinquennal 1968-1972, la «Commission des Ressources humaines et de la Santé publique» examine les moyens de mener à bien la politique de planification familiale.

On pourrait multiplier les exemples à l'envi et pour ne pas alourdir cette note, nous renvoyons le lecteur à la bibliographie sommaire citée en annexe.

Il n'est pas question pour nous, ici, d'entrer dans la controverse. Dans le fond, l'humanité a toujours balancé entre Platon et Aristote, entre Malthus et Cautillon.

On peut dire que provisoirement, chacun ouvrant tour à tour la voie à l'autre, le pessimisme et la restriction l'emportent sur l'optimisme et l'entreprise. Il n'est probablement pas vrai que la limitation des naissances seule ou que l'effort de productivité seul soit, une solution excluant l'autre, la seule voie possible, en tous lieux et tous moments.

Du point de vue psychosociologique, il nous semble, et c'est ce que nous allons tenter de démontrer patiemment avec des exemples concrets, qu'il y a une liaison étroite dans une société donnée entre le comportement de procréation et le comportement productif. Les rapports de ces deux types de comportements définissent si bien ce type de société que la modification de l'un des comportements entraîne au fond la transformation de la société elle-même.

Supposant cette thèse suffisamment démontrée, nous nous croirons alors autorisés à dire que la société marocaine dans sa généralité, comme beaucoup d'autres dans le Tiers Monde en fait, étant bâtie sur la production maximum d'hommes, l'encouragement à la régulation des naissances ne peut, sans perturbation grave de la psychologie collective, atteindre qu'une très faible partie de la société, la plus jeune, la plus cultivée, la plus aisée. Enfin, nous dirons qu'une transformation de la société elle-même pourra engendrer une limitation quasi spontanée des naissances.

Ces réflexions, nous les offrons ici à la critique des lecteurs, non comme le résultat d'une étude particulière spécialement conduite et comportant par suite une grande part de certitudes, mais plutôt comme un canevas de notes à compléter sur la société traditionnelle laquelle constitue le milieu social de huit Marocains sur dix.



C'était un homme formidable : il a eu seize garçons !

La prolifération maximum, une fécondité naturelle sont les comportements procréateurs adaptés dans une société où l'énergie humaine est à la base de la création des richesses et où l'accumulation du travail est faible. Dans de telles sociétés, le groupe social le plus cohérent et le plus solidaire, c'est la famille patriarcale étendue : celle qui est seule capable de coordonner sur la base du sang les unités de travail et de distribuer les unités de ressources. La très faible technicité a empêché dans ces sociétés l'accumulation du travail humain dans des ouvrages, des machineries ou des mécaniques qui permettent ensuite de faire des économies d'énergie humaine. La domestication et la disposition des animaux n'accroissent pas sérieusement la productivité individuelle, car en dehors de la surveillance des animaux à la recherche de leur propre nourriture, l'utilisation des animaux exige une forte participation humaine : chargement, conduite, déchargement, opérations qui en fin de compte retiennent l'homme en permanence à proximité de la force de travail animale, donc ne le libèrent pas pour d'autres tâches. Aussi, dans ces conditions, la richesse et la jouissance du groupe familial, donc des hommes qui le composent, sont directement liées à l'effectif de ce groupe, d'où la tendance permanente à accroître, autant que faire se peut, le nombre de personnes solidairement liées. Ce comportement s'attache encore à une période où l'homme était moins productif d'hommes qu'aujourd'hui et où la mortalité, infantile surtout, était élevée. Au Sahara aujourd'hui, où les conditions d'hygiène et de nutrition ne sont pas ce qu'elles sont dans le reste du pays, la croissance démographique naturelle des familles est relativement faible; les plus fortes cherchent à grandir encore en accueillant des clients, des hommes-liges, des khammès, des bergers presque autant attachés au maître que ses propres enfants au point que nombre d'entre eux sont adoptés par le chef de famille et promus héritiers. Il y a une relation économique étroite, mais aussi une relation psychologique étroite, entre le coût d'une unité-travail dans une société donnée, son entretien, sa rareté relative et sa productivité. Combien coûte un homme, combien produit-il, quelles sont ses exigences ? Voilà le problème ! Le niveau d'entretien et d'exigence, disons de besoins, d'une population saharienne de pasteurs, s'établit autour de cent dirhams par an et par tête. A partir de cinq ans, un enfant peut conduire à proximité de la tente un troupeau de huit têtes de petit bétail (chèvres, brebis) et libère une unité de travail un peu plus forte capable de mener plus loin un troupeau plus important de bétail plus coûteux. A cinq ans déjà, l'enfant participe à la reproduction d'un capital à peu près égal au montant de la dépense faite pour lui par sa famille jusqu'ici. Entre cinq et sept ans, la croissance de la productivité humaine rattrape et dépasse la croissance des besoins de l'individu. S'il n'en est pas ainsi, l'individu qui n'est pas placé dans une large famille, disparaît, s'exile ou se range comme client dans une telle famille. Il se peut bien que le nomade ne raisonne pas ainsi, mais c'est ainsi qu'il se comporte. Dans une situation de faible densité humaine, dans des zones où l'aléa climatique est grand, il faut pouvoir profiter des aubaines, des occasions et ne pas manquer de prélever sa part des richesses qui apparaissent ici et là (pâturages, épaves, zone inondée, forage de pétrole...) et qui

disparaissent aussi vite et aussi complètement qu'elles sont survenues. Le groupe doit s'étendre au maximum sur l'espace et entretenir entre ses membres un réseau serré de communications. D'où la nécessité de disposer du maximum d'hommes (fécondité, cohésion patriarcale) et de se déplacer souvent. Les conversations que les nomades ont entre eux sont caractéristiques à cet égard. Dès les échanges de politesse terminés, les nomades se questionnent sur les itinéraires réciproques, les zones traversées, les tentes rencontrées et sur la situation géographique des familles.

De telles conditions matérielles n'ont pas manqué de créer un cadre solide à toutes les relations sociales dans ce type de société et, des formes juridiques aux institutions, tout est construit pour maintenir et exacerber la cohésion de la famille-nation, donner tous les droits au patriarche et lui permettre de faire croître son groupe social au maximum. L'idéologie pré-islamique de cette société couronne le tout par une adoration de la fécondité et je dirais même, si cela était dans un contexte moderne, une obsession phallique. On ne manque pas, au Maroc, de traits résiduels de cette société tant dans les croyances populaires que dans l'art rupestre ou récent. Le cliché placé en tête de cet article, par exemple, est l'image d'une statuette de pierre taillée en 1962 à Taroudant par un artiste populaire local et représentant un phallus couvert de six têtes. En expliquant son œuvre, l'artiste a commenté : «Voilà la tête du père, il porte une barbe, les autres sont ses garçons (sic). Dieu est généreux !». Ceci n'est pas une œuvre isolée, ce même artiste, très populaire, en a taillé une bonne centaine plus ou moins expressive de la même intention.

En étudiant la généalogie de Cheikhna Cheikh ma el aïnin, on constate que cet homme historique, qui constitue dans le Sahara occidental une sorte de modèle théologico-politique, a contracté vingt-trois mariages, dont sont issus quarante-huit garçons (toutes les fillettes n'ont pu être comptées). Actuellement le «peuple» issu de Cheikh ma el aïnin doit être évalué à un peu plus de quatre cents personnes vivantes, réparties de la Libye à l'Océan Atlantique, de la Méditerranée à l'Afrique Noire sur le plan géographique et dans toutes les couches sociales (excepté l'artisanat) et toutes les fonctions commerciales, administratives et politiques d'un grand nombre de pays.

Lorsque l'on remonte un peu vers le Nord, le phénomène, s'il prend un tour moins exacerbé, ne disparaît pas pour autant. Le niveau d'exigence des besoins augmente et par suite l'équilibre entre le coût de formation de l'homme et sa rentabilité s'établit plus tard aux environs de 10 à 15 ans dans les zones pastorales, aux environs de 14 à 20 ans dans les zones d'agriculture plus intensive. Mais l'idéologie du patriarcat, comme d'ailleurs sa base matérielle, s'y prolonge singulièrement. Le niveau de formation intellectuelle reste bas du point de vue de la connaissance de la nature. Il s'en suit que le cycle connaissance-invention-application technique-accumulation-productivité, s'effectuait jusqu'ici très lentement, plutôt à l'échelle du siècle. L'utilisation de l'énergie — hormis quelques moulins à eau — reste largement tributaire de l'énergie animale et humaine, à un stade pré-mécanique : par exemple l'absence de roue fait que les animaux portent et ne tirent pas des charges. On

remarquera en 1967 que dans l'ensemble du pays, dans le secteur traditionnel le portage l'emporte très largement sur le roulage. Dans la région de Marrakech, au niveau du village, la quasi totalité des produits transportés sont portés par des hommes ou des animaux, avec une participation humaine de près du tiers en poids; au niveau de la commune rurale un quart des produits sont transportés par des engins mécaniques et trois quarts par les animaux; au niveau de la région (Haouz) caractérisée par la polarisation de Marrakech, les comptages ont révélé que les trois quarts (en poids) sont transportés par des engins mécaniques (y compris bicyclette) et un quart par des animaux (les transports à dos d'homme ont été négligés). Pour les labours, il y a autant d'unités animales que d'unités humaines en cultures extensives. Lorsqu'on étudie la mise en valeur d'un terroir on s'aperçoit généralement que l'adoption des normes traditionnelles à forte participation humaine exige un fort appel de population extérieure. En d'autres termes, il n'y a pas assez d'hommes pour passer à une agriculture intensive lorsque l'énergie humaine et animale sont les seules énergies disponibles. Or, très généralement, le milieu ne dispose pas bien souvent d'épargne ou d'accumulations suffisantes pour acquérir des engins capables de mieux valoriser l'énergie humaine ou d'utiliser une autre énergie. La production maximum d'hommes est finalement la solution adoptée, non parce qu'elle est scientifiquement jugée, mais parce qu'elle vient du fond des âges comme nous l'avons montré précédemment et qu'elle convient en somme à cet âge-ci. Il n'y a, au niveau du présent, aucune incompatibilité entre la fécondité et la croissance économique au sein des familles. Ce n'est peut-être pas vrai, au niveau du calcul économique général, — les économistes ont encore à le démontrer dans le cadre de l'économie traditionnelle au Maroc, — mais dans la concurrence intra-patriarcale, je crois qu'il y a cohérence entre fécondité maximum et croissance de la puissance du groupe.

Sur cette base se sont développés toute une série d'usages, de règles, de lois et d'institutions favorables à la famille étendue. Les droits à la terre, à l'eau, à la zone à bâtir sont directement dérivés du nombre. Dans les terres collectives par exemple on partage les terres au nombre d'ayants droit. La définition de l'ayant droit reposant soit sur la nubilité des garçons soit sur le mariage de ceux-ci, le patriarche qui a le plus de garçons a le plus de terres. Les femmes sont exclues de ce type de partage car elles feraient passer le droit en se mariant à une autre famille.

Les eaux sont partagées au prorata du nombre de journées fournies par la famille pour la construction ou pour l'entretien du canal. Là encore on favorise le nombre. Dans les anciennes institutions, la majorité civile pour les garçons (les femmes ne l'acquièrent jamais dans le milieu traditionnel) est attachée à la procréation. Ce n'était que lorsque l'homme était marié depuis plus de six mois, donc en principe en puissance d'enfant, qu'il avait le droit à la parole dans les assemblées.

Ces coutumes, ces règles, ces institutions n'ont plus la cohérence et la vitalité d'autrefois, mais elles n'ont pas disparu pour autant, elles changent de forme et s'adaptent aux situations nouvelles tant que la fécondité garde encore une forte signification et une grande efficacité sociale.

Sur ce fond ancien, l'impact de l'économie moderne est encore si faible et si inadéquat que la fécondité reste la forme de résistance et de progrès la plus sérieuse pour la société rurale. Et les valeurs qui en dérivent plongent si fort leurs racines dans l'histoire de la société marocaine qu'il n'y a pas d'intervention de l'Etat au fond qui n'en tolère les conséquences si elle ne va pas jusqu'à leur rendre hommage.

Lorsqu'on veut allouer des terres collectives en proportion du nombre de foyers, un très grand nombre de jeunes non encore nubiles demandent à se marier et pour ne pas mettre en question l'autorité de la loi, on en revient à calculer le nombre d'ayants droit sur la base du nombre total de personnes.

Lorsqu'on veut distribuer des terres à des personnes, on fait appel à des candidatures auprès des paysans pauvres et au sein des listes de candidats; on choisit les bénéficiaires à partir de certains critères. Les techniciens de l'agriculture essaient de faire prévaloir des critères d'ordre technique en tout premier lieu et invoquent aussi la nécessité de choisir des hommes jeunes, de manière à installer sur les lots des individus dynamiques ayant une longue vie active devant eux. Ceci évidemment pour que la mise en valeur du lot soit mieux garantie et également pour diminuer le risque de voir la coindivision s'installer prématurément sur la parcelle à la suite du décès d'un vieillard. Mais presque toujours la coutume et les usages sont les plus forts, tant au moment de la décision concernant le choix des critères qu'au moment de l'application des critères aux choix des bénéficiaires. Systématiquement, l'âge réglementaire est reculé au maximum parfois jusqu'à 50 ans — la moyenne de vie au Maroc pour les masculins ruraux est certainement inférieure à 35 ans — et lorsqu'on cherche l'âge réel d'un bénéficiaire, il n'est pas rare de le trouver supérieur à l'âge réglementaire. Car le critère qui est choisi, en fait, comme déterminant, est le nombre d'enfants à charge. Cette variable discriminante du choix est appliquée en favorisant d'abord les familles les plus nombreuses (9, 10 enfants) puis les familles les moins nombreuses. Dans la pratique, les lots sont en général attribués à des familles ayant en moyenne plus de 5 enfants, constituant donc un foyer groupant environ 7,7 personnes. Rappelons que la moyenne nationale est de 5,2 personnes. Ceci revient en fait à favoriser les attitudes natalistes pour des raisons au départ très humanitaires, mais évidemment fausses et qui révèlent que les agents de l'administration, les plus engagés dans la société industrielle, se laissent prendre au piège des valeurs de la société patriarcale. En effet, pourquoi un homme de 50 ans, ayant 5 enfants, recevrait-il un lot sous prétexte que le groupe à sa charge est important ? Pourquoi ne pas envisager un moment l'hypothèse de la remise du lot à un jeune adulte de 25 ans ou 30 ans, qui prendrait à sa charge sa famille comme cela se voit tous les jours dans la classe ouvrière ou dans l'administration ? Ne me plaçant que sur le terrain de la natalité, je passe sous silence les autres avantages de la jeunesse du bénéficiaire, une telle attitude, pleinement consciente ou non, prouve que la norme est patriarcale, et, jusqu'au sein de la société qui se veut industrielle. En tout cas, celle-ci craint de heurter celle-là et s'incline. Et, pour revenir au nombre d'enfants, les paysans alentour des terres distribuées savent que la norme idéale est au-delà de 5 enfants vivants.

Un autre argument, de portée plus générale, est relatif aux conceptions que se fait l'homme traditionnel des moyens d'acquérir les biens matériels, conceptions qui sont totalement différentes de celles de l'homme de la société industrielle à laquelle n'appartient, au fond, qu'une petite couche de la population citadine. Pour l'homme traditionnel les biens matériels sont une donnée de la nature, de masse stable à longue échéance, quoique fluctuante entre quelques extrêmes, du fait des aléas du climat et de la volonté divine. Le caractère cyclique de la vie donne à penser à un renouvellement sempiternel et inaltérable de la générosité de la nature. D'où l'idée, d'ailleurs, que plus on est vieux, plus on connaît les cycles possibles, donc plus on est sage. Le problème qui se pose n'est pas la croissance de la production et des biens, laquelle ne peut être affectée considérablement, ou durablement, par l'action de l'homme, mais c'est le prélèvement et le partage de cette richesse, la répartition de cette générosité. Bien sûr, à certaines époques historiques, pour la pensée traditionnelle, des équipements peuvent être créés, de nouvelles richesses apparaître, mais elles ne sont qu'événements passagers, peu durables, soumis aux vicissitudes et à la décadence. Il n'y a pas d'exemple qu'une croissance ne soit suivie d'une décroissance, pour l'homme traditionnel. Devant cette philosophie ancienne et largement répandue, l'homme a trouvé une réponse au niveau de ses conceptions d'organisation sociale à base patriarcale : concentrer la solidarité familiale et augmenter au maximum l'importance du groupe pour assurer le prélèvement le plus total et la répartition la plus forte. Ainsi, par le moyen de l'extensivité, de l'accaparement des richesses, le groupe parvient-il à obtenir le maximum possible du produit de la nature. Comme l'intégration collective de la famille est très forte, le coût de la répartition des richesses au sein de la famille est minimum et il est employé au mieux des intérêts bien compris de chacun des membres et du groupe entier. Les membres de la famille sont dirigés également vers toutes les sources possibles de richesses en explorant, de la manière la plus extensive possible, l'espace territorial (troupeaux les plus nombreux, terres réparties le plus largement), l'espace social (le plus grand nombre d'activités professionnelles, commerce, administrations, etc.), voire l'espace politique (nombre de grandes familles ont des membres dans différents partis politiques, parfois totalement hostiles les uns aux autres, mais traversés par des solidarités familiales très fortes). C'est une véritable planification sociale politique et économique.

Bien entendu, on pourra montrer qu'aujourd'hui un grand nombre d'observations sont contraires à ceci. C'est vrai. Mais que les contradicteurs apportent des faits relatifs au monde rural ou au monde traditionnel en général !

Le discrédit jeté sur la stérilité, la valeur donnée à l'abondance de la descendance, la pratique de la clientèle familiale chez les nomades, liée à la considération qui est réservée aux gens puisqu'ils sont systématiquement affranchis à condition de manifester leur solidarité comme s'ils étaient les fils du chef de tente, tout cela est un train de valeurs appartenant en propre à la société patriarcale et qui constitue le fondement de la société traditionnelle.

Je n'ai voulu, ici, qu'éclairer quelques arguments techniques et économi-

ques, mais il est bien entendu que les valeurs de cette société patriarcale ne s'arrêtent pas à ces considérations touchant l'infrastructure sociale mais se prolongent et se retrouvent au niveau des croyances mystiques, et des ordres moraux, alors que, bien souvent, la base technique est en train de changer. L'homme traditionnel peut n'être plus pasteur, mais être retrouvé sous le costume d'un commerçant, d'un artisan, d'un ouvrier occasionnel, ou menacé de licenciement, voire dans des couches sociales, apparemment engagées, dans la société industrielle, mais trop récemment ou trop provisoirement pour avoir parfaitement adopté les valeurs de celle-ci.

Des lecteurs non sociologues pourraient s'étonner de constater qu'un grand nombre d'arguments sur la signification de la natalité sont puisés dans la société nomade ou dans la société patriarcale citadine. Mais les sociologues sont d'accord pour reconnaître que les sociétés, les classes sociales, les groupes et les individus construisent volontairement ou vivent passivement leur existence à partir de modèles sociétaux plus ou moins nets, plus ou moins vagues. Ces modèles, ou ces utopies, sont situés soit dans le passé — âge d'or — soit dans l'avenir — société d'abondance. Il est dans la nature des sociétés pré-industrielles de situer leurs modèles, plus ou moins avoués, dans le passé. Dans les classes sociales, les groupes, les individus ou les sociétés pré-industrielles du monde musulman, le modèle sociétal est une sorte d'amalgame de l'Arabie heureuse, des premiers khalifas, de la société nomade et de la société andalouse. Ces modèles dominant, et au Maroc plus particulièrement, les attaches sahariennes, patriciennes et citadines sont fortes. Les classes sociales, les groupes et les individus de la société industrielle au Maroc sont encore à chercher leur utopie, ou autrement dit, la forme de la société d'abondance qu'ils projettent d'établir.

Pour montrer encore une fois, au niveau du langage, combien le modèle patriarcal est fort, même dans les groupes ou les organisations qui font profession de vouloir renverser l'ordre des choses, et substituer une société nouvelle à l'ancienne, je ne prendrai que deux exemples limités, très expressifs.

Dans certains partis, le militant politique est appelé Al-Akh (le frère) et dans certains syndicats les militants ouvriers sont désignés du titre Ed-Drari (les enfants). Que cela soit pour se faire mieux comprendre, pour en appeler à la fidélité solidaire ou à l'engagement total, le modèle patriarcal continue de dominer.

Qu'en est-il dans la société industrielle ?

Dans les sociétés avancées et dans les classes sociales des pays sous-développés situées dans le secteur industriel ou moderne, la relation entre productivité et population s'établit autrement. Les caractéristiques en sont bien connues, car elles font l'objet des études de développement et de planification et je ne ferai ici que les rappeler pour mémoire.

L'accumulation, la cristallisation du travail antérieur sous forme de capitaux d'équipement est haute, en train de s'élever, ou, dans la pire des situations, a dépassé le stade des prémices. Par exemple, l'accumulation de savoir,

d'invention, de brevet etc., existe, il suffit de l'acquérir avec des épargnes vite mobilisées, le facteur temps joue peu. Aussitôt la productivité humaine bondit très haut et spécialement en matière industrielle. Une mécanisation de la traite artisanale du lait par exemple multipliera par dix la productivité du berger. Mais ceci n'est possible qu'avec une technicité élevée, de plus en plus élevée, de la main-d'œuvre. On ne peut plus mettre ses enfants dès sept ans à conduire une trayeuse électrique, il faut être qualifié. Cette qualification même est le fruit d'exigences et de coûts incomparablement plus élevés que ceux de la formation du jeune berger de la société traditionnelle. L'enfant coûtera davantage à nourrir, à habiller, à scolariser et cela pendant une période plus longue. Le capital nécessaire à la création de l'emploi sera dix à cent fois plus élevé. Dans l'agriculture intensive, on estime à vingt mille dirhams environ l'investissement nécessaire à la création permanente d'un emploi, dans l'industrie légère à trente mille dirhams. Le différé de rentabilité pour le père de famille, en supposant qu'il calcule ainsi, est très grand dans la société moderne puisque ce n'est que vers la seizième année au mieux qu'il peut espérer voir ses enfants lui rendre une partie de ce qu'il a dépensé pour eux. Mais le père de famille dans la société industrielle en fait ne raisonne pas ainsi, car l'Etat prend à sa charge une partie importante du coût de la formation des hommes — scolarité gratuite, création d'emploi hors du milieu familial, sauf dans quelques professions libérales en voie de disparition. En outre, la société assure au père de famille une série d'avantages tels que, assurance en cas d'accident, de maladie, retraite etc. Les pères, en somme, ne sont plus à la charge de leurs enfants. La fécondité qui était une assurance-vieillesse dans la société patriarcale ne trouve plus là sa vertu.

Au niveau juridique, la propriété des moyens de production est très différente dans la société industrielle. Qu'elles soient de type capitaliste, et surtout socialiste, les accumulations ont un caractère de plus en plus collectif, et échappent en fait aux agents économiques d'exécution, de sorte que le milieu professionnel sort totalement du milieu familial où il restait confiné dans la société patriarcale. La société industrielle de ce fait crée de nouvelles hiérarchies familiales. On obéit davantage à son patron qu'à son père ! Les familles éclatent en ménages et peuvent le faire grâce aux rééquilibrations sociales plus ou moins adéquates de la société industrielle. En somme, le père n'a plus d'horizon patriarcal, le groupe familial est appelé à se disperser au fur et à mesure de l'âge avec l'accès aux postes de production.

Au niveau des croyances et de l'idéologie, l'homme de la société industrielle, technicien et qualifié, instruit et actif, a de plus en plus l'impression qu'il domine davantage la nature que la nature ne le domine. Le caractère cyclique et monotone de la vie traditionnelle disparaît. L'accumulation de savoir, de technique, de capitaux, de machines, lui font entrevoir une domination de plus en plus accélérée de l'univers. La fatalité et l'idée de décadence qui succède aux succès dans la société traditionnelle se retirent de plus en plus des refuges où elles se tenaient.

La médecine fait découvrir à l'homme moderne qu'il peut agir positivement sur son corps d'une manière de plus en plus étroite. La mortalité infantile et la

mortalité tout court reculent. Penser que l'on peut agir sur la natalité est alors dans l'ordre des choses. Ce sont évidemment les groupes sociaux les plus préoccupés et les plus avancés sur cette voie qui commencent à chercher à régler leur procréation sur leurs désirs : les jeunes instruits, les gens aisés qui ne sont pas inquiets des conséquences matérielles de la vieillesse, les femmes lorsque leur fécondité excessive devient insupportable.

Mais on comprendra aisément la différence fondamentale entre une natalité volontaire décidée par le couple comme expression de sa liberté et recherche de son bonheur dans le cadre d'une société industrielle où, grosso modo, les garanties élémentaires de l'existence sont réunies, d'une part, et d'autre part, une limitation étatique des naissances intervenant dans un contexte traditionnel alors que, comme je pense l'avoir démontré plus haut, la natalité est la réponse unique de l'homme à l'agressivité de la nature et de la société.

Quelles réflexions, le responsable, l'homme politique, ou le philosophe peuvent-ils tirer de ces observations au moment où ils se préoccupent de réduire la natalité ?

D'abord que, dans la tentative de transformer un comportement, il faut envisager la transformation de la base sociale qui a donné naissance et vigueur à ce comportement, aussi bien sinon plus, qu'aux gestes de ce comportement. Du point de vue sociologique, je veux dire ici que le scoubidou en soi, ne résoudra le problème que dans les ménages qui n'appartiennent plus au mode de pensée patriarcal. J'exclus évidemment du champ de la réflexion les méthodes coercitives, chacun sait quel trouble de la morale et de la conscience elles peuvent entraîner dans cette matière, et c'est pour cela qu'elles n'ont jamais été envisagées ici. La contrainte peut créer, au contraire, une natalité forcenée.

De même, on ne doit pas attribuer à la logique une force qu'elle n'a pas. Il ne suffit pas de convaincre les hommes traditionnels de l'erreur de la position, laquelle d'ailleurs n'est pas erronée dans leur système, elle n'est fausse que lorsqu'on se place à un autre niveau, celui d'une collectivité nationale, pour que s'en suive automatiquement un désir de comportement procréateur moins généreux, que les contraceptifs viendront satisfaire providentiellement. Les idées et comportements ont la vie dure, et se maintiennent alors que les conditions sociales de base ont déjà changé du tout au tout.

Le sociologue est mal placé pour jouer au prophète, mais il semble que c'est par une action au niveau de tous les aspects de la réalité sociale, par la transformation radicale de la société et des mœurs, qu'il est possible d'accélérer un peu l'abandon d'une politique aussi intime et aussi enracinée dans le tréfonds de l'existence individuelle que l'est celle du comportement procréateur.

Certainement, un plein emploi, une sécurité matérielle, une assurance sur les accidents et les maladies, la garantie d'avoir une vieillesse décente et paisible, le développement de l'idée de productivité, l'accroissement des connaissances sur la nature et sur l'homme, la notion de solidarité nationale, l'idée de discipline et de sens critique au-delà du cercle familial, toutes ces réalités, comme toutes ces notions, jouant en même temps, permettraient sûre-

ment de rendre efficace une propagande ultérieure pour la régulation des naissances.

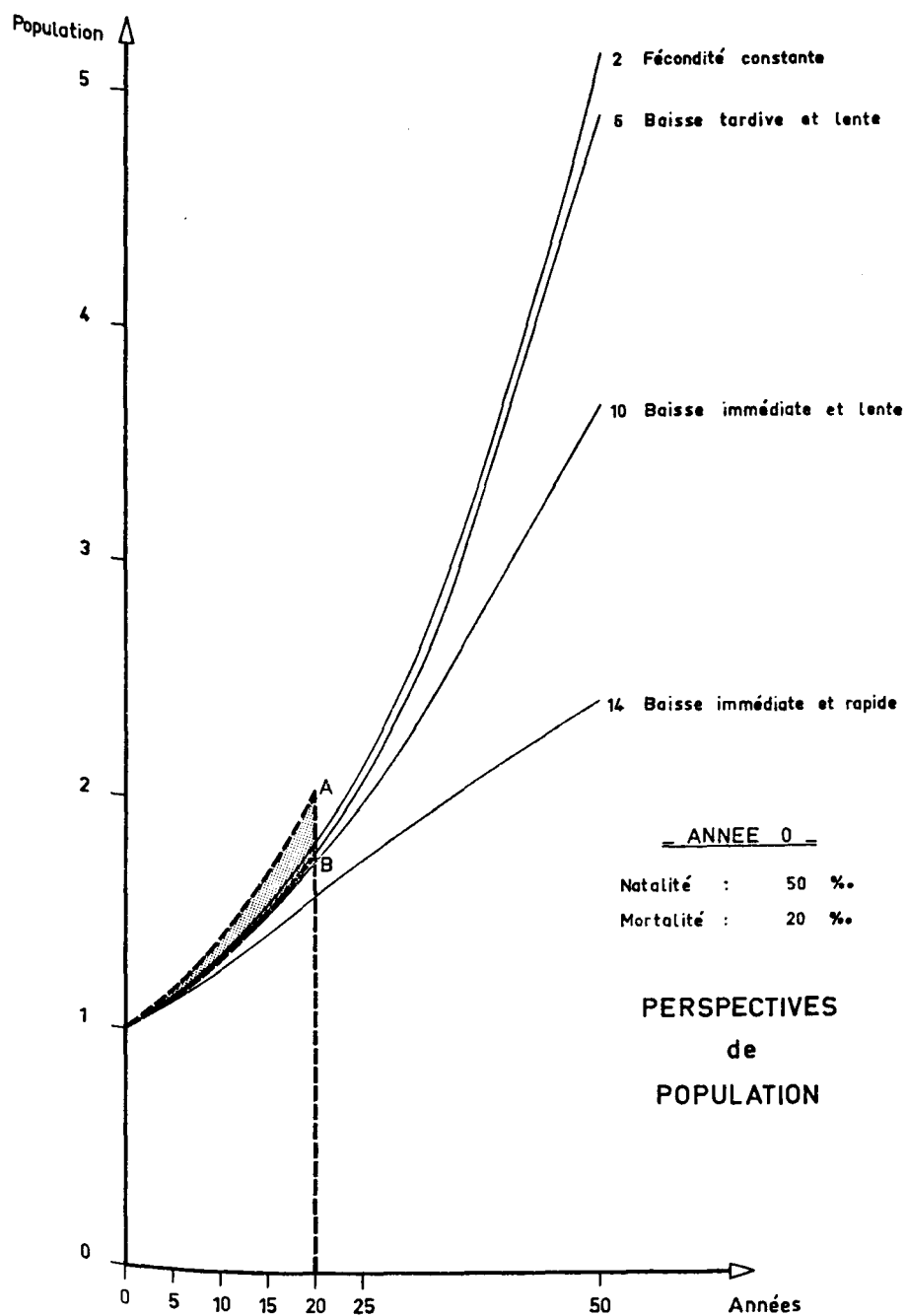
Par contre, n'aborder ce sujet que par le biais du scoubidou, me paraît être une terrifiante affaire, même pour s'en tenir aux simples et froids aspects technico-économiques. Cela revient en quelque sorte à saper les bases de la société traditionnelle, à détruire l'essence même de sa structure avant de lui avoir offert sérieusement les moyens de se transformer. Dans la mesure où, entreprenant une action, on escompte sa réussite, c'est-à-dire dans le cas où l'opération est considérée comme devant être menée jusqu'au bout avec toutes ses implications, il n'est pas difficile de concevoir que la propagande pour la limitation des naissances, au niveau global, peut laisser le monde traditionnel dans une apathie et une lassitude profondes, ayant perdu la foi dans sa vitalité, sans pour autant découvrir certaines des vertus positives de la société industrielle.

La limitation des naissances, entreprise au niveau national, implique une discipline collective et personnelle, une organisation, une tenacité dans l'effort, telles que, certainement, il y a tout lieu de penser que l'action pour la productivité se révélerait en fait plus aisée, car appliquée à un objet technique et matériel qui touche moins aux valeurs profondes et morales du pays, plus simple à comprendre, et, tout compte fait, dans le sens désiré par tous.

Mais alors pourquoi ne pas commencer par une mobilisation des énergies dans le sens de la productivité, au moyen d'une refonte du système social, ce qui rendra alors plus aisée, les valeurs étant renversées, l'application des freins à la natalité galopante ?

A moins que la natalité ne soit considérée comme le moyen de la transformation de la société, ce qui pose alors un beau dilemme, les plus conservateurs de nos contemporains étant, en même temps, les plus natalistes de fait.

Hypothèses d'après L. HENRY et R. PRESSAT in cahier N° 39 Inéd.



ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE ET CHRONOLOGIE

1954. G. Balandier. — Motivations et stimulations économiques dans les pays insuffisamment développés. «Bulletin intern. Sc. sociales», vol. VI, n°3.
1959. H. Bergues. — La prévention des naissances dans la famille : ses origines dans les temps modernes. I.N.E.D., cahier 35, Paris.
1961. Vincent. — Recherches sur la fécondité biologique. Etude d'un groupe de familles nombreuses. I.N.E.D., cahier 37, Paris.
1961. I.N.E.D. — Le Tiers-Monde, rééd. Cahier 39, Paris. Ouvrage collectif sous la direction de G. Sauvy et G. Balandier. Paris. Ouvrage de base sur la croissance des pays du Tiers-Monde, les perspectives de population et les taux d'investissements liés à la croissance démographique.
1964. B.R. Sen. — Vaincre la faim, mot d'ordre du siècle. Allocution du directeur général de la F.A.O. au 38^e Congrès eucharistique international à Bombay le 28 novembre.
1965. 2 avril. — Le groupe d'études «Amitiés, Rencontres, Culture et Echanges internationaux» organise une conférence de débats à Casablanca sur le thème : La limitation des naissances à travers le planning familial : M. Sbihi. — Aspects économiques ;
M. Sijilmassi. — Point de vue médical ;
M^e Bentahila. — Expériences étrangères.
1965. 20 avril. — Mémorandum royal invitant à «mettre en pratique le contrôle des naissances».
1965. Juin. — Le docteur Rahhal, médecin-chef de la Province de Meknès, est envoyé à Londres pour étude des problèmes pratiques posés par la régulation des naissances.
1965. Juillet.
B.R. Sen. — Alimentation, population et droits de l'homme. Allocution du directeur général de la F.A.O. devant le Congrès mondial de la Population, Belgrade.
- Cabinet Royal. — Division du plan et des statistiques. Projection de population. Répercussions sur certains aspects de l'économie du pays et solutions proposées.
- La revue «Confluent» publie une série d'articles sur les problèmes démographiques au Maghreb parmi lesquels on peut noter :
J.G. — L'Islam face à la prévention des naissances.
Alhilay. — Opinion sur la limitation des naissances.
Madani. — Le contrôle des naissances et l'Islam.
Seklani. — La prévention des naissances en Tunisie.

1965. Septembre. — «Maroc 1965», organe du Ministère du Représentant personnel de Sa Majesté le Roi, publie une étude sur la poussée démographique.
1965. Novembre. — M.Ahardane, Ministre de l'Agriculture et de la Réforme agraire, fait un discours à Rome évoquant la nécessité de réduire la natalité.
1965. Décembre. — Meknès, désignée comme province-pilote pour la limitation des naissances.
1966. Janvier.
L.Tabah. — Espoirs et illusions des politiques de population dans le Tiers-Monde. Journal «Le Monde», 20 janvier et suivants.
La pilule Lyndiol en vente libre au Maroc.
1966. Avril. — «Lamalif», n°2 : Le dossier de la limitation des naissances.
1966. Août. — Décret royal n°180-66 du 10 jourmada I 1386 portant création d'une commission supérieure de la population publié au «Bulletin officiel».
1966. Novembre. — Seklani. — Problèmes démographiques et développement. «Revue tunisienne des Sc. sociales», Cérès, n°7, nov. 1966, pp.115-135.
1966. Décembre. — [Anonyme] Orientation moraliste en Tunisie. «Maghreb», n°18, nov.-déc. 1966, pp.19 et 20.
1967. Janvier et février. — N°s 1 et 2 du «Journal de Médecine du Maroc» consacré à la régulation médicale des naissances.
1967. 4 avril. — Banque internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD). — Situation et perspectives économiques du Maroc, pp. 29 et suivantes.